

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>FREE MOBILE</b>	Arrdt	15 <sup>ème</sup>
Nom de site	68 SERRES_75015	Numéro	75115_133_01
Adresse du site	68, rue Olivier de Serres	Hauteur	R+6 (21,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz) partage 700MHz4G5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts installées sur un mât Autre opérateur présent : SFR		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>07/08/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>09/08/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>07/10/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 68, rue Olivier de Serres émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75015		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes panneaux pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceaux fixes) et de 3 antennes pour la 5G (fréquence 3500MHz en faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 40°, 160° et 260°		
Distance des ouvrants	Sky dome accès terrasse à 1 m et vélux à 5 m	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 40° < 3V/m ; 160° < 3V/m ; 260° < 5V/m 5G (3500 MHz) : 40° < 3V/m ; 160° < 3V/m ; 260° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	26,75 m pour les faisceaux fixes et <b>27.90 m pour les faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	6 antennes panneaux installées sur un mât. Elles seront en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite, seront placés en toiture, au pied des antennes.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Hôpital de Vaugirard	10 rue Vaugelas 75015 Paris	70 m	<1 V/m	1,19 %	R+4	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Remarque :** La valeur indiquée en pourcentage est surévaluée par rapport au pourcentage réel de la valeur limite réglementaire applicable car le calcul de pourcentage est réalisé de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence la plus basse parmi les fréquences déployées. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée par 36 V/m.

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Hôpital de Vaugirard	10 rue Vaugelas 75015 Paris	70 m	<1 V/m	0,18 %	R+4	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

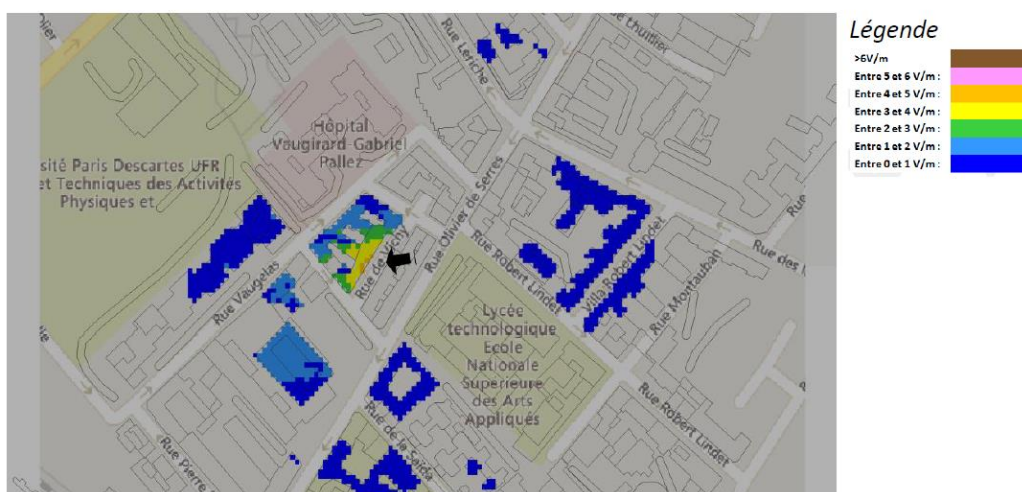


**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

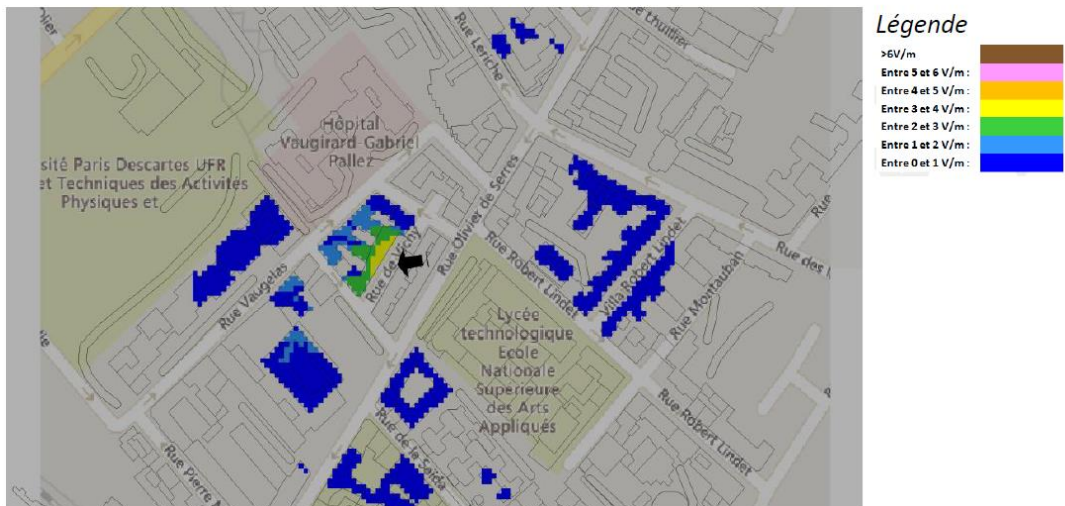
	Azimut 40°	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**



## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après



LES ANTENNES NE SONT PAS VISIBLES DEPUIS LA RUE

**Vue des Azimuts**

**Azimut 40°**



**Azimut 160°**



**Azimut 260°**

